

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux juillet à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi seize juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 9

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, BOCQUERAZ Nathalie, Philippe GALL, Noël GARDEN, Julien FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Béatrice FIAT

Procuration : Béatrice FIAT donne pouvoir à Julien FIAT

Votants : 10

Nathalie BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-32 : EXONERATION DE FACTURE D'EAU POUR LOGEMENT INSALUBRE

Madame le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Madame SEONNET Maryse concernant sa demande d'exonération de la facture d'eau de 2023.

A ce jour le logement est non occupé pour des raisons d'insalubrité.

Nous n'avons pas la possibilité de fermer la vanne du logement car il y a une seule vanne de distribution pour les 3 appartements ce qui représentent des travaux importants à la charge de la commune, sachant que la compétence eau sera transférée à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2026 avec poses de compteurs.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,
DECIDE d'exonérer Madame SEONNET Maryse de la facture d'eau de l'année 2023

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

